

**Question n° 204 de madame la députée Katrin Jadin du 09 novembre 2011 à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique :**

*AFSCA- L'organisation d'un examen en allemand pour le niveau C. (QO 6718)*

L'organisation d'un examen en allemand pour le niveau C pour les collaborateurs de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) est une demande formulée depuis plusieurs années par ses agents germanophones. Cependant, il me revient qu'à ce jour la publication d'un tel examen n'a toujours pas été faite sur le site du Selor. Nombreux sont les agents de l'AFSCA qui attendent l'organisation de cet examen dans leur langue maternelle afin de pouvoir intégrer de manière plus stable leur service et d'avoir une perspective professionnelle solide au sein de l'AFSCA.

1. Avez-vous des nouvelles informations au sujet d'un tel examen en allemand pour les collaborateurs de l'AFSCA?
2. Pouvez-vous confirmer une date précise?

**Réponse de la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique du 23 novembre 2011, à la question n° 204 de madame la députée Katrin Jadin du 09 novembre 2011 :**

Actuellement, seuls trois agents germanophones sont enregistrés dans la banque de données du personnel de l'AFSCA (l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire). Parmi eux, nous retrouvons un assistant administratif (niveau C), un assistant technique - contrôleur (niveau C), ainsi qu'un inspecteur (niveau A). Ces personnes ont toutes été engagées sous contrat de travail et travaillent au sein de l'UPC (Unité provinciale de contrôle) de Liège. L'organisation d'une sélection comparative germanophone pour ces agents n'a jamais été envisagée, compte tenu du nombre peu élevé de places vacantes. L'Agence a cependant toujours incité et soutenu les agents germanophones à participer aux sélections comparatives organisées en langue française.